

SÉRIE DE CONFÉRENCES

20 ANS DE L'OPAC EN RDC

Depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), et de son Protocole facultatif sur les enfants et les conflits armés (OPAC), les droits de l'enfant sont au centre du droit des conflits armés. Le droit international part ainsi d'un idéal à atteindre, qui est qu'aucun enfant ne devrait être associé aux conflits armés. Paradoxalement, l'environnement socioculturel des enfants engagés dans les conflits armés semble à la périphérie des études sur les enfants et les conflits armés, et du champ du droit international en particulier. S'agit-il d'une posture à soutenir ? Le droit international ne devrait-il pas intégrer dans la traduction des droits de l'enfant l'interdépendance entre l'enfant et son univers socioculturel ? L'accent sur la protection de l'enfant ne risque-t-elle pas de décontextualiser la réalité locale du « phénomène enfant soldat » et de rendre invisible sa diversité et sa complexité ? Une approche « droits de l'enfant » pourrait-elle engendrer de nouvelles tensions ?

Ces tensions et interactions entre les études en droits de l'enfant et les autres champs du droit international seront au cœur de cette série de conférences organisée par le Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève (CIDE) en collaboration avec le Centre régional de droits de l'homme et de droit international humanitaire de l'Université catholique de Bukavu (CERDHO). Portée par les 20 ans de la ratification par la RDC de l'OPAC, qui seront célébrés cette année, l'objectif de ces conférences est d'offrir un espace de réflexions critiques sur la manière dont le droit et la pratique tant internationale que nationale investissent la question des enfants soldats.

À cet effet, vous êtes cordialement invité-e-s à cette série de conférences pour vous rendre compte de la richesse et de la diversité des études sur les enfants et les conflits armés avec en perspective les recherches interdisciplinaires.

CENTRE INTERFACULTAIRE EN DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

FACULTÉ DE DROIT (UCB)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



20 ANS DE L'OPAC EN RDC

3^{ème} conférence – 13 Octobre 2021

De 14h00 à 16h00, Via Zoom

« Enfants soldats et prise en compte des enjeux locaux dans la jurisprudence internationale »

Programme de la conférence

14h00-14h15 : Introduction aux thèmes abordés lors de la conférence (Christelle Molima)

14h15-14h45: **Ézéchiel Cirimwami** (Institut Max Planck, Luxembourg) :

Les enfants soldats dans la jurisprudence de la Cour pénale internationale

14h45-15h15 : **Mark A. Drumbl** (Université Washington and Lee, États-Unis) :

Dissonances: International Law and Policy and the Best Interests of Child Soldiers

15h15-15h55 : Discussions générales

15h55-16h00 : Mot de clôture et fin de la manifestation (Trésor Maheshe)

La prochaine conférence abordera le thème suivant : « la traduction de l'OPAC en RDC : entre le local et l'international ». Elle aura lieu le 11 novembre 2021.

Comité d'organisation :

Prof. Karl Hanson (CIDE, UNIGE), Prof. Trésor Maheshe Musole (CERDHO, UCB), Dre iur. Christelle Molima Bameka (CIDE, UNIGE).

Présentation des intervenant.e.s :

Christelle Molima Bameka est Docteure en droit de l'Université de Genève. Ses publications et ses intérêts de recherches se situent dans le champ des études en droits de l'enfant (*Childhood studies*), les enfants et les conflits armés, les jeunes et la violence politique, la mise en œuvre des droits de l'enfant en période post-conflit, les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion des anciens combattants.

Ezéchiél Amani Cirimwami est chercheur à l'Institut Max Planck au Luxembourg au sein du département de droit international et de règlement des différends. Il prépare un doctorat conjoint à l'Université libre de Bruxelles (VUB) et à l'Université catholique de Louvain. Il est titulaire d'un LLB de l'Université officielle de Bukavu et d'un LLM en droit international humanitaire et droits de l'homme de l'Université catholique de Bukavu. Avant de rejoindre le MPI en septembre 2019, il a travaillé en tant que procureur de la République puis juge en République démocratique du Congo. Ézéchiél agit actuellement en tant qu'assistant juridique du conseil dans l'affaire concernant les activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo c. Ouganda) devant la Cour internationale de justice (CIJ). Sa recherche doctorale se concentre sur la "procéduralisation" des droits substantiels et son impact sur la portée de l'obligation d'extrader ou de poursuivre en vertu du droit international.

Mark A. Drumbl est Professeur ordinaire de droit international à l'Université Washington and Lee et directeur du Transnational Law Institute. Il a publié de nombreux ouvrages sur les enfants soldats, notamment ses livres *Reimagining Child Soldiers in International Law and Policy* (Oxford, 2012) et *Research Handbook on Child Soldiers* (Elgar, 2019).

Karl Hanson est Professeur ordinaire en droit public à la Faculté de droit et Directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève. Ses publications et ses intérêts de recherche se situent dans le champ interdisciplinaire d'études en droits de l'enfant et de l'enfance et ses publications couvrent plus particulièrement la théorie des études en droits de l'enfant et de l'enfance, le travail des enfants et les enfants travailleurs, la justice pour mineurs. Il est un des éditeurs de la revue *Childhood*. Ses enseignements sont dispensés dans le cadre du Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) ainsi que du Master of Advanced Studies in Children's Rights (MCR) dont il est le Directeur scientifique. Il est également Président du Comité directeur du Children's Rights European Academic Network (CREAN).

Trésor Maheshe Musole est Professeur à la Faculté de droit et Codirecteur du Centre régional de droits de l'homme et de droit international humanitaire de l'Université catholique de Bukavu où il coordonne le master complémentaire interdisciplinaire en droits de l'homme. Ses activités de recherche se situent dans le domaine du droit international (Droit international privé, droits des réfugiés, droit de la migration) ou la question des droits de l'enfant occupe une place prépondérante.